

(5) If a motion described in subsection (2) is taken up and considered by the House of Commons in accordance with subsection (3) but is not adopted by that House, the particular order to which the motion relates shall stand revoked.

(6) If a motion described in subsection (2) is taken up and considered by the House of Commons in accordance with subsection (3) and is adopted by that House, the particular order to which the motion relates comes into force immediately on the adoption of the motion by the House of Commons."

and by renumbering the subsequent Clauses accordingly.

After debate thereon, the question being put on the motion, it was negatived, on division.

By unanimous consent, Mr. Blenkarn, seconded by Mr. Rompkey, moved,—That Bill C-136, Small Business Investment Grants Act, be amended by adding immediately after line 16 at page 2 the following:

"(3) The Minister may only make grants under subsection (1) in respect of small business investment debt obligations that are incurred prior to April 1, 1983."

After debate thereon, the question being put on the motion, it was agreed to.

On motion of Mr. Rompkey, seconded by Mr. De Bané, the Bill was concurred in at the report stage with an amendment.

By unanimous consent, Mr. Rompkey, seconded by Mr. De Bané, moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

And debate arising thereon;

#### *(Proceedings on Adjournment Motion)*

At 6.00 o'clock p.m., the question "That this House do now adjourn" was deemed to have been proposed pursuant to Standing Order 45(1);

After debate, the question was deemed to have been adopted.

#### *Changes in Committee Membership*

Notice having been filed with the Clerk of the House pursuant to Standing Order 69(4)(b), membership of Committees was amended as follows:

Mr. Tousignant for Mr. Burghardt on the Special Committee on Indian Self-Government.

Mr. McMillan for Mr. McLean on the Standing Committee on Communications and Culture.

Mr. Miller for Mr. Young on the Special Committee on Pension Reform.

(5) Le décret, qui a fait l'objet d'une motion de ratification visée au paragraphe (2) et étudiée conformément au paragraphe (3) mais non adoptée, est révoqué.

(6) En cas d'adoption par la Chambre des communes d'une motion de ratification visée au paragraphe (2) et étudiée conformément au paragraphe (3), le décret qui a fait l'objet d'une motion de ratification entre en vigueur dès l'adoption de la motion par la Chambre des communes.»  
et en renumérotant les articles qui suivent en conséquence.

Après débat, cette motion, mise aux voix, est rejetée, sur division.

Du consentement unanime, M. Blenkarn, appuyé par M. Rompkey, propose,—Qu'on modifie le projet de loi C-136, Loi sur la bonification d'intérêts au profit des petites entreprises, en ajoutant, immédiatement après la ligne 11, page 2, ce qui suit:

«(3) Le ministre ne peut octroyer les subventions prévues au paragraphe (1) que pour les dettes contractées avant le 1<sup>er</sup> avril 1983.»

Après débat, cette motion, mise aux voix, est agréée.

Sur motion de M. Rompkey, appuyé par M. De Bané, ce projet de loi est agréé à l'étape du rapport avec un amendement.

Du consentement unanime, M. Rompkey, appuyé par M. De Bané, propose,—Que ce projet de loi soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Il s'élève un débat;

#### *(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A dix-huit heures, la motion «Que la Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions de l'article 45(1) du Règlement.

Après débat, cette motion est réputée agréée.

#### *Modifications de la composition des comités*

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 69(4)(b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Tousignant en remplacement de M. Burghardt sur la liste des membres du Comité spécial sur l'autonomie politique des Indiens.

M. McMillan en remplacement de M. McLean sur la liste des membres du Comité permanent des communications et de la culture.

M. Miller en remplacement de M. Young sur la liste des membres du Comité spécial sur la réforme des pensions.